**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1944)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Procès-verbal : de l'Assemblée des délégués à Chexbres, 1er juillet

1944 = Protokoll : der Delegiertenversammlung in Chexbres 1. Juli

1944

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à l'instigation de M. le Dr. Huggler. Après déduction des frais de celle-ci, le produit net, fr. 6425.— fut partagé en deux parts égales de fr. 3212,50 entre le D.N.S. et la caisse de secours pour artistes suisses. Chacune de ces deux institutions reçut ainsi fr. 79.512,50 comme part au produit total de la manifestation.

Nous voudrions exprimer ici au Dr. Huggler les remerciements sincères des artistes suisses pour le grand et bon travail qu'il a fourni soit pour l'exposition, la loterie et les enchères.

Les intérêts disponibles provenant de la fondation « Pro Arte », instituée par le Dr. Welti et Mme H. Welti-Kammerer à Berne, ont été distribués pour la première fois en automne 1943 pour secourir des écrivains, musiciens, peintres et sculpteurs suisses doués, et tombés dans le besoin. A chacun des groupes bénéficiaires de la fondation fut affectée une somme de fr. 6000.—. Pour l'année 1944, une 2e distribution du même montant eut lieu récemment, tandis qu'une autre est prévue pour l'automne prochain.

Le président du conseil de surveillance de la fondation est notre collègue Hermann Hubacher, sculpteur.

En décembre 1943 Theo Glinz reprit la tenue de la caisse centrale. Il apporte à ses nouvelles fonction un zèle méritoire.

Sous l'habile direction du président central, l'« Art suisse » a continué de prendre un développement réjouissant, en ce sens que l'occasion fut donnée à nos membres d'échanger leurs opinions sur divers sujets, ainsi sur la création d'une académie suisse des beauxarts, l'élaboration des programmes de concours, etc. Les nombreuses réponses témoignent de l'intérêt suscité parmi nos lecteurs par ces questions. Il sera évidemment toujours difficile de contenter chacun quant au contenu de notre publication. L'article d'un membre passif, dans le numéro de juin, est caractéristique à cet égard. Précisément les procès-verbaux des assemblées et les rapports des sections lui paraissent d'un grand intérêt, alors que pour d'autres de telles communications devraient être très brèves, voire même rédigées en style télégraphique. L'apport d'artistes, évènements vécus et souvenirs, est plus important que précédemment. Puissent ces correspondants occasionnels persévérer dans cette voie. Quant aux comptes rendus de livres parus, l'« Art suisse » — comme d'autres journaux — en publie pour autant que le service de presse en ait été fait à la rédaction. Le calendier des expositions est un point délicat, mais notre correspondant « ..ex » exagère certainement en prétendant, dans le numéro de juin, que « rarement une exposition a été annoncée alors qu'elle n'était déjà parvenue à son terme ». A réitérées reprises nous nous sommes adressés aux musées et aux galeries d'art pour qu'elles veuillent bien nous annoncer, en temps voulu et à l'avance, les expositions qu'elles organisent. Quelques unes le font, mais il arrive trop souvent que nous n'ayons eu vent d'une exposition que par l'invitation à son vernissage, nous parvenant 1-2 jours avant celle-ci. Ou bien l'« Art suisse » est alors soit à l'impression, soit déjà paru et le numéro suivant ne paraîtra qu'après clôture de l'exposition, qui ne saurait ainsi être annoncée. Notre bonne volonté échoue ainsi devant le manque d'intérêt ou la négligence des organisateurs d'expositions.

Par la démission de Karl Hugin qui eut à cœur l'extension de l'« Art suisse » et lui donna son aspect actuel, le poste de rédacteur devient vacant. La succession n'est pas légère mais nous espérons avec confiance qu'un autre membre du c. c. s'intéressera avec autant de dévouement que Karl Hugin à ce rameau de notre activité.

Si le fait que l'« Art suisse » est maintenant imprimé à Bellinzone, au lieu de Neuchâtel siège de son administration, ce qui ne laisse pas de causer quelques difficultés, nous constatons avec plaisir que la maison Grassi & Co. s'emploie d'une manière louable à atténuer ces difficultés.

La Croix-Rouge suisse, secours aux enfants, demanda au c. c. si notre société contribuerait à la création d'une bonne affiche pour la grande collecte de 1944. Le c. c. décida d'organiser un concours restreint, faisant verser aux artistes invités une indemnité par la caisse centrale; il entendait donner par là son appui à la Croix-Rouge. L'artiste chargé de l'exécution de l'affiche recevrait, pour son travail, des honoraires de la Croix-Rouge. Parmi les 4 projets proposés par le c. c., la Croix-Rouge porta son choix sur la remarquable affiche d'Eugène Fruh, Zurich, que l'on vit placardée partout en Suisse en mars et avril.

Relevons à cette occasion que l'affiche de notre XIXe exposition générale Zurich 1943, exécutée par Franz Fischer, Zurich et imprimée par J. C. Muller, Zurich, fut désignée par le jury, institué par le département fédéral de l'intérieur, comme l'une des meilleures affiches de l'année 1943. Notre société en reçut le diplôme.

Le c. c. tint durant l'exercice écoulé 7 séances. Bien des affaires furent en outre résolues et liquidées par des consultations auprès des membres du comité central.

L'effectif des membres actifs qui était de 682 lors de l'assemblée générale de 1943, augmenté de 9 admissions votées par celle-ci, soit 691, se réduisit par 12 décès à 679. Les 30 candidats proposés hier par l'assemblée des délégués pour admission par l'assemblée générale portent ce nombre à 709, qui n'a jamais été atteint.

Le nombre des **membres passifs** inscrits il y a un an atteignait 931. Au cours de l'exercice il fut enregistré 65 admissions, compensant bien au delà les inévitables démissions et décès puisque nous comptons aujourd'hui 967 membres passifs. Ces 65 admissions se répartissent par sections comme suit: Argovie 11, Bâle 4, Berne 4, Fribourg 5, Genève 4, Grisons 1, Lucerne 3, Neuchâtel 8, St. Gall 3, Tessin 1, Vaud 3 et Zurich 18. Sauf Soleure chaque section a donc vu le nombre de ses passifs s'accroître, une réjouissante constatation.

Pour terminer ce rapport, nous devons mentionner qu'il ne fut pas possible au c. c., malgré des efforts répétés, de faire revenir notre président central Karl Hugin sur sa décision de résigner ses fonctions.

Neuchâtel, juin 1944.

Le secrétaire général.

# Procès-verbal

## de l'assemblée des délégués à CHEXBRES, 1<sup>er</sup> juillet 1944.

Sont présents:

- a) du comité central: Hugin, président central, Martin, Suter, Glinz, Crivelli, Perrin et le secrétaire Détraz. Giauque excusé pour cause de service militaire.
- b) 36 délégués de 14 sections.

Le président ouvre la séance à 13 h. 40, souhaite la bienvenue aux délégués et les prie de traiter les tractanda à l'ordre du jour avec objectivité.

Il rappelle la mémoire des 12 membres décédés depuis la dernière assemblée générale. Ce sont: Hopf Fredi, peintre, Thoune; Walser Karl, peintre, Zurich (section de Berne); Helber Gustave, architecte, Lucerne; Meyer Otto, sculpteur, Bâle; Röthlisberger William, peintre, Neuchâtel; Haller Jakob, architecte, Zurich (section d'Argovie); Darel Georges, peintre, Genève (section de Paris); Sturzenegger Hans, peintre, Schaffhouse (section de Zurich); Weber Hubert, peintre, Baden; Perincioli Etienne, sculpteur, Berne; Schneeli Gustave, peintre, Vuippens (section de Paris) et Schild Ed., peintre, Brienz. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoires

Sont désignés comme rapporteurs, de langue allemande, W. Guggenbühl, Zurich, de langue française, Gustave François, Genève.

Sont désignés comme **scrutateurs**: Remo Rossi, Locarno, et Otto Muller, Zurich.

Lecture est donnée par le secrétaire, en langue française, de son rapport annuel. Le texte allemand sera également publié dans l'« Art suisse ». Ce rapport est adopté.

Les comptes présentés par le caissier central bouclent par un déficit de fr. 9246.— dans lequel l'exposition entre, il est vrai, pour fr. 5357.—. Après lecture par Léon Berger du rapport des vérificateurs de comptes, lui-même et Steuer, le caissier central donne quelques explications sur les comptes et leur déficit, motivé par des dépenses spéciales, quoique, d'après Hugin, ce déficit n'en soit pas un au sens du mot, mais représente plutôt un excédent de dépenses faites au profit de la société.

Glinz recommande aux sections le recrutement intensif de membres passifs en vue d'alimenter la caisse. Il regrette qu'un prélèvement n'ait pas été fait sur les ventes à l'exposition; c'eût été, à 3%, environ 2000 fr. pour la caisse.

A ce sujet la section de Genève informe qu'elle a offert à ses membres passifs, au lieu de l'estampe habituelle, une statuette de Paul Baud, qui lui a valu 29 nouveaux membres passifs. Cette statuette est aimablement offerte à Karl Hugin et A. Détraz, en reconnaissance de leur dévouement.

Election d'un membre du Comité central. La section de Zurich propose son vice-président Ernest Kempter qui est élu à l'unanimité. Kempter remercie pour la confiance qui lui est témoignée.

Election du président central. Hugin déclare que, comme peintre, il ne peut assumer plus longtemps la charge de la présidence centrale. Il s'est toujours efforcé de servir; il a aussi consacré beaucoup de son temps à l'« Art suisse ». Mais il avait aussi déclaré

à l'avance qu'il ne pourrait garder cette charge que pendant 3 ans. Il désire maitenant se consacrer à ses travaux personnels. Il remercie le secrétaire général A. Détraz pour sa collaboration très effective. Hugin propose l'élection d'Eugène Martin, vice-président actuel; il est persuadé que celui-ci est l'homme de la situation, tant par ses qualités de peintre que par l'estime dont il jouit auprès de ses collègues.

Paul Baud, Genève, informe que la section de Genève a décidé a l'unanimité sur la proposition de son comité, de soutenir la can-

didature de Martin.

L'assemblée des délégués propose à l'unanimité de proposer à l'assemblée générale l'élection d'Eugène Martin à la présidence centrale.

Sont nommés à nouveau les **vérificateurs de comptes** L. Berger et Steuer; suppléants: H. Wanner, section de Paris, et Dr. jur. G. A. Bohny, membre passif, Bâle.

La cotisation annuelle est maintenue à fr. 10.-.

Le **budget** est adopté après explications données par le caissier central.

Après une longue discussion à laquelle prirent part les représentants de presque toutes les sections, la proposition du comité central, relative à l'institution d'une commission de 3 membres pour l'étude d'une modification des statuts, est adoptée par 22 voix contre 11 à un amendemant proposé par la section de Bâle.

Cette commission sera donc nommée par le comité central. Lecture est donnée d'une lettre du 21 juin de la section de Genève, ayant rapport à la constitution de cette commission.

Les deux propositions de la section de Lucerne, au sujet desquelles le représentant de cette section s'est efforcé de donner quelques explications supplémentaires, sont rejetées à l'unanimité.

Communications du comité central. Lecture est donnée d'une lettre de M. le conseiller fédéral Etter au sujet du projet de programme, élaboré par Hugin, pour la création d'occasions de travail.

Hugin donne connaissance d'un postulat formulé le 7 juin au Conseil national par M. Stirnemann, Zurich, concernant la création d'une académie suisse des beaux-arts. L'assemblée des délégués est d'accord de proposer à l'assemblée générale le vote d'une résolution appuyant ce postulat, par un communiqué à la presse.

Le musée Allerheiligen à Schaffhouse remercie pour la lettre du comité central du 25 mai lui offrant, en témoignage de sympathie pour les destructions causées par le bombardement du 1er avril, une oeuvre d'un membre des P.S.A.S. Le choix de l'artiste est laissé au musée, qui désigne Victor Surbek, schaffhousois habitant Berne et dont il ne possède aucune œuvre. Une indemnité appropriée sera attribuée à l'artiste par la société.

32 candidats sont présentés par les sections, dont 30 sont proposés par l'assemblée des délégués pour admission par l'assemblée générale. A la suite d'une déclaration de la section de Bâle, l'assemblée des délégués propose à l'unanimité le rejet de la candidature de M. Schlemmer, sculpteur, Lucerne. La candidature Monetti, Tessin, est à l'unanimité tranchée par la négative.

Fueter, Berne, propose de tenir à Langnau la prochaine assemblée générale. Cette proposition est accuellie avec satisfaction.

Guggenbühl, Zurich, exprime au nom de l'assemblée des délégués la profonde reconnaissance à Huguin pour les grands services rendus à la société.

Martin propose de faire nommer Hugin membre d'honneur par l'assemblée générale. Cette proposition est acceptée avec acclamations.

Séance levée à 16 h. 45.

Le rapporteur: Gustave François.

#### Concours «Les artistes et l'Illustré»

Au moment où paraîtra le présent numéro de l'« Art suisse », les membres de notre société auront reçu de la maison d'édition Ringier & Co. S. A. à Zofingue le programme d'un concours en quatre parties, dont les bases ont été établies d'entente avec notre société.

Nous recommandons instamment ce concours à nos membres.

Le Comité central.

Le prochain numéro de l'« Art suisse» paraîtra en octobre.

# Protokoll

# der Delegiertenversammlung in CHEXBRES 1. Juli 1944.

Anwesend sind:

- a) vom Zentralvorstande: Hügin, Zentralpräsident, Vorsitzender, Martin, Suter, Glinz, Crivelli, Perrin und der Zentralsekretär Détraz. Giauque ist wegen Militärdienst entschuldigt.
- b) 36 Delegierte von 14 Sektionen.

Der Zentralpräsident eröffnet die Sitzung um 13 Uhr 40, heisst die Delegierten willkommen und bittet sie, sachlich zu bleiben.

Er erwähnt die Namen der zwölf seit der letzten Versammlung verschiedenen Mitglieder, nämlich: Hopf Fredi, Maler, Thun; Walser Karl, Maler, Zürich (Sektion Bern); Helber Gustav, Architekt, Luzern; Meyer Otto, Bildhauer, Basel; Röthlisberger William, Maler, Neuchâtel; Haller Jakob, Architekt, Zürich (Sektion Aargau); Darel Georges, Maler, Genf (Sektion Paris); Sturzenegger Hans, Maler, Schaffhausen (Sektion Zürich); Weber Hubert, Maler, Baden; Perincioli Etienne, Bildhauer, Bern; Schneeli Gustav, Maler, Vuippens (Sektion Paris) und Schild Ed., Maler, Brienz. Die Versammlung erhebt sich zur Ehrung ihres Andenkens.

Als **Protokollführer** werden bezeichnet: W. Guggenbühl, Zürich, in deutscher Sprache; Gustave François, Genf, in französsicher Sprache.

Als Stimmenzähler werden bezeichnet: Remo Rossi, Locarno, und Otto Müller, Zürich.

Der Zentralsekretär verliest in französischer Sprache den Jahresbericht; auch der deutsche Text wird in der «Schweizer Kunst» publiziert werden. Er wird durch die Delegiertenversammlung genehmigt.

Der Zentralkassier verliest die Jahresrechnung, die mit einem Defizit von Fr. 9246.— abschliesst, in dem allerdings die Ausstellung mit Fr. 5357.— figuriert. Nach Verlesung durch Berger des Berichtes der Rechnungsrevisoren (Berger und Steuer), gibt der Zentralkassier einige Erklärungen über die Abrechnung und das Defizit, das durch spezielle Ausgaben verursacht wurde. Hügin betont, dass das Defizit der Ausstellung eigentlich Mehrausgaben darstellt, die im positiven Interesse der Gesellschaft gemacht wurden.

Glinz beantragt Vermehrung der Passivmitglieder als wichtigste Einnahmequelle. Er bedauert, dass nicht eine Provision von 30/0 auf die Verkäufe der Ausstellung erhoben wurde, was ca. 2000 Fr. für die Kasse ausgemacht hätte.

Die Sektion Genf teilt mit, dass sie dieses Jahr als Gabe an die Passivmitglieder statt eines Kunstblattes, eine Statuette von Paul Baud offeriert habe, wodurch ihr 29 neue Passivmitglieder zugingen. Diese Statuette wird von der Sektion Genf in liebenswürdiger Weise auch an Karl Hügin und Albert Détraz zugewandt.

Als Ersatz des zurücktretenden Karl Hügin wurde von der Sektion Zürich Ernst Kempter für den Zentralvorstand vorgeschlagen, der von der Delegiertenversammlung einstimmig befürwortet wird. Kempter verdankt das Zutrauen das ihm entgegengebracht wird.

Wahl des Zentralpräsidenten. Hügin erklärt, dass er als Maler nicht die Last des Zentralpräsidiums weiterzutragen im Stande ist. Er bemühte sich stets zu dienen. Er hat auch die Redaktion der «Schweizer Kunst» übernommen und viel dafür eingesetzt. Doch schon damals als er sein Amt übernahm, sagte er, es sei für eine beschränkte Zeit, drei Jahre. Doch jetzt ruft ihn wieder seine Arbeit. Er dankt dem Zentralsekretär Détraz für seine grosse Unter-

#### Wettbewerb «Künstler und Illustrierte»

Bei Erscheinen der gegenwärtigen Nummer der «Schweizer Kunst» werden die Mitglieder unserer Gesellschaft bereits von der Verlagsanstalt Ringier & Co. A.G., in Zofingen die Einladung zu einem vierteiligen Wettbewerb erhalten haben, dessen Grundlagen im Einvernehmen mit unserer Gesellschaft festgelegt wurden.

Wir möchten diesen Wettbewerb unsern Mitgliedern angelegentlich empfehlen.

Der Zentralvorstand.

Die nächste Nummer der « Schweizer Kunst » erscheint in Oktober.

stützung. Hügin bewürfwortet die Wahl des bisherigen Vize-Präsidenten Eugène Martin, sowohl als ausgezeichneter Maler wie auch als sehr verdienter Kollege.

Paul Baud, Genf, teilt mit, die Sektion Genf habe einstimmig auf Antrage ihres Vorstandes beschlossen, die Kandidatur Martins

zu unterstützen.

Die Delegiertenversammlung schlägt einstimmig Eugène Martin als Zentralpräsident vor.

Leon Berger und A. Steuer werden wieder als Rechnungsrevisoren gewählt. Ersatzmänner Henry Wanner, Sektion Paris, und Dr. jur. G. A. Bohny, Passivmitglied, Basel.

Des Jahresbeitrag bleibt weiter auf Fr. 10.— angesetzt.

Das Budget wird nach Ausführungen des Zentralkassiers geneh-

Nach langer Diskussion an der sich die Vertreter der meisten Sektionen beteiligen, wurde der Antrag des Zentralvorstandes (Errichtung einer Dreierkommission für eine Statutenänderung) mit 22 Stimmen gegen einen Abänderungsantrag der Sektion Basel, 11 Stimmen, genehmigt.

Diese Kommission wird also durch den Zentralvorstand gewählt werden. Ein Brief der Sektion Genf vom 21. Juni über die Zusam-

mensetzung dieser Kommission wurde verlesen.

Beide Anträge der Sektion Luzern, über die M. von Moos einige Aufklärungen zu geben suchte, wurden einstimmig zurückgewiesen.

Mitteilungen des Zentralvorstandes, Ein Brief Bundesrat Etters vom 26. Jan. 44 betreffend den Entwurf des von Hügin ausgearbeiteten Arbeitsbeschaffungsprogramms wird verlesen.

Hügin teilt mit, dass Nationalrat Stirnemann, Zürich, am 7. Juni 1944 ein Postulat betreffs Gründung einer Schweizerischen Kunstakademie im Nationalrat eingereicht hat. Die Delegiertenversammlung erklärt sich damit einverstanden, dass die Generalversammlung dieses Postulat begrüsst durch eine Mitteilung an die Presse.

Das Museum Allerheiligen Schaffhausen verdankt den Brief des Zentralvorstandes vom 25. Mai, in welchem ihm als Sympathie-bezeugung anlässlich der Zerstörungen durch die Bombardierung vom 1. April, ein Kunstwerk eines von ihm selbst zu bestimmenden Mitgliedes der G.S.M.B.u.A. anerboten wurde. Die Wahl fiel auf den in Bern wohnenden Schaffhauser Viktor Surbek, der im dortigem Museum noch nicht vertreten ist. Natürlich wird die Gesellschaft den betreffenden Maler entsprechend entschädigen.

32 Kandidaten wurden durch die Sektionen vorgeschlagen, 30 werden von der Delegiertenversammlung zur Aufnahme durch die Generalversammlung empfohlen. Auf Erklärung der Sektion Basel beantragt die Delegiertenversammlung einstimmig die Ablehnung des Kandidaten Schlemmer, Bildhauer, Luzern. Für den Kandidaten Monetti, Tessin, wird ebenfalls einstimmig Zurückweisung empfohlen.

Fueter, Bern, schlägt als Ort der nächsten Generalversammlung Langnau im Emmenthal vor. Die Versammlung begrüsst diesen

Vorschlag.

Guggenbühl, Zürich, dankt Hügin im Namen der Delegiertenversammlung für seine enormen Verdienste und bezeugt ihre tiefe Dankbarkeit.

Eugène Martin, Genf, schlägt die Ernennung Hügins zum Ehrenmitgliede vor unter allgemeinem Beifall.

Die Sitzung wird um 16 Uhr 45 aufgehoben.

Der Protokollführer: W. GUGGENBÜHL.

# Procès-verbal de l'assemblée générale 2 juillet 1944 à VEVEY.

Présidence: Karl Hugin, président central.

La liste de présence porte 91 noms, ceux de 82 actifs, de 6 passifs, de 2 journalistes et du secrétaire.

Le président ouvre la séance à 11 h. 20, salue l'assistance et recommande d'être objectif dans la discussion. Il cite les noms des 12 membres décédés depuis la dernière assemblée générale (voir procès-verbal de l'assemblée des délégués). L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués, tenue la veille, est lu, en allemand par W. Guggenbühl, en français par Gustave François. Le président remercie les deux rapporteurs qu'il qualifie de «héros du jour ». (Il aurait aussi bien pu dire «de la nuit » car ils durent, de minuit à 2 heures, travailler activement alors que les autres collègues s'adonnaient aux joies de la danse et de la soirée récréative).

Les scrutateurs désignés la veille, Remo Rossi et Otto Muller, sont confirmés dans leurs fonctions pour la séance de ce jour.

Le secrétaire général lit, en français, son rapport annuel, qui sera du reste publié dans les 2 langues dans l'« Art suisse »

Les comptes sont présentés par le caissier central Theo Glinz.

Suivant le rapport des vérificateurs de comptes, lu par L. Berger, les comptes sont adoptés avec remerciements aux deux caissiers, l'ancien, F. Giauque, et le nouveau, Theo Glinz.

Quant au déficit de l'exercice, provenant pour une grand part de la XIXe exposition, le président fait remarquer qu'en regard du réel succès de celle-ci, il valait la peine de faire un sacrifice.

Election d'un membre du comité central. Le président donne connaissance du passage y relatif des statuts suivant lesquels en cas de vacance, à la suite de démission, le membre manquant est remplacé à la prochaine assemblée générale sur proposition de l'assemblée des délégués. Le cas prévu se présente par suite de sa démission à lui, Hugin. Ainsi qu'il ressort du procès-verbal de l'assemblée des délégués, celle-ci, sur proposition de la section de Zurich, propose Ernest Kempter, vice-président de cette section. Cette proposition est ratifiée par l'A. G. et Kempter élu au c. c. Election du président central. Le c. c. a proposé Eugène Martin.

Ce choix a été approuvé par les délégués et Martin est, par accla-

mation, élu à la présidence.

Pour les deux élections l'assemblée générale avait préalablement décidé de voter à mains levées au lieu de procéder au scrutin

L'assemblée ratifie le choix des vérificateurs de comptes, vote le maintien de la cotisation à fr. 10.— et adopte le budget.

La proposition du c. c. (constitution d'une commission spéciale pour l'étude d'une revision des statuts) est adoptée. Le c. c. désignera les membres de cette commission.

Après que le délégué de la section de Lucerne, von Moos, eût déclaré que la situation est éclaircie par le vote de l'assemblée des délégués, aucune discussion n'intervient au sujet des deux propositions de la section de Lucerne, qui sont rejetées par l'A. G.

Sous communications du c. c. il est donné connaissance de la réponse du conseiller fédéral Etter au projet de programme de création d'occasions de travail, soumis par la société.

Ainsi que la presse l'a publié, un postulat a été déposé le 7 juin au conseil national par M. Stirnemann, Zurich, visant à la création d'une académie suisse des beaux-arts.

Le président est d'avis — et l'assemblée des délégués a déclaré partager ce point de vue - que nous devons prendre position. L'A. G. unanime accepte la proposition du président, que la société prenne acte avec satisfaction de ce postulat par un communiqué à la presse. Ce communiqué, contenant quelques indications sur les délibérations de l'A. G., est lu, adopté et remis à l'agence télégraphique suisse.

Il est donné connaissance de la réponse de la ville de Schaffhouse à notre offre de remise au Musée Allerheiligen, en témoignage de sympathie pour la destruction de précieuses oeuvres d'art lors du bombardement de 1er avril, d'une oeuvre d'un membre de notre société, désigné par le musée. Celui-ci porte son choix sur Victor Surbek, artiste schaffhousois habitant Berne, qui sera prié de soumettre des toiles au c. c.

Des 32 candiadts présentés par les sections, 30 ont été proposés par l'assemblée des délégués à l'admission par l'A. G. Le rejet de deux candidatures, celles de M. Schlemmer, sculpteur, section de Lucerne, et de Libero Monetti, commerçant et peintre à Lugano, a été proposé par l'assemblée des délégués unanime; c'est aussi la décision de l'A. G. Après que des renseignements plus précis eussent été demandés sur le candidat de la section de St. Gall, Eug. Tachezy, peintre à Teufen, une seule voix est pour son admission, tandis que 26 y sont opposées, cela du reste non pas parcequ'il exerce aussi la profession de technicien dentaire, mais pour d'autres considérations. Sont donc admis par l'A. G. 29 candidats.

Sur la proposition d'Eugène Martin, l'A. G. nomme par acclamations Karl Hugin membre d'honneur, en reconnaissance des grandes services rendus par lui à titre de président central. Le diplôme de membre d'honneur lui est remis. Très ému, Hugin ne prononce que deux mots: Merci cordialement!

Eugène Martin s'adresse à ses collègues, les remerciant pour sa nomination à la présidence et les assure de son entier dévouement à la société.

Blailé, ancien président central et ancien membre du c. c. adresse quelques paroles de reconnaissance à Hugin et à l'ancien c. c. Il dit sa joie de l'élection de Martin, en qui il met toute sa confiance.

Séance levée à 13 h. 10.

Le secrétaire général.